

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Décembre 2024

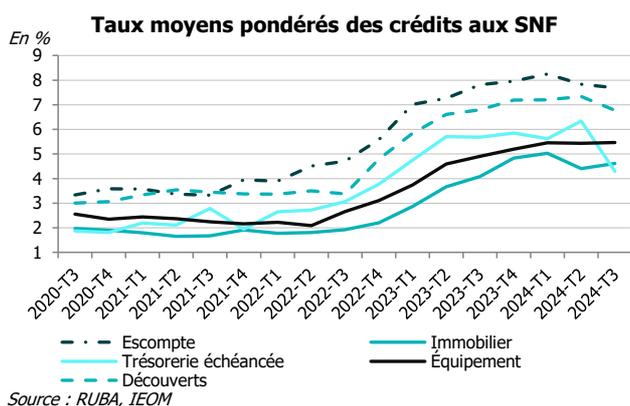
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

AU 3^e TRIMESTRE 2024

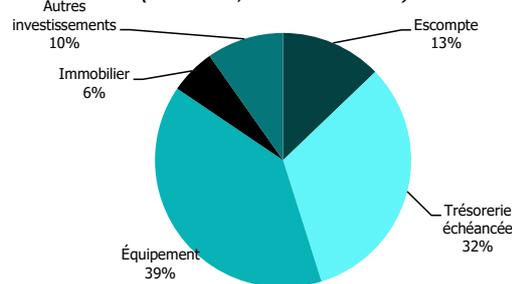
BAISSE SIGNIFICATIVE DES TAUX DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE ET LÉGÈRE HAUSSE DES TAUX DE CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT ET IMMOBILIERS

- Au 3^e trimestre, le taux moyen des **crédits d'équipement** (5,47 %) augmente très légèrement (+3 pdb sur trois mois, après -2 pdb). Les taux moyens diminuent en France entière (-13 pdb à 4,33 %) mais sont en nette hausse en Polynésie française (+34 pdb à 4,14 %).
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** (4,62 %) augmente (+21 pdb après -62 pdb au trimestre précédent). La hausse est bien plus forte en Polynésie française (+58 pdb à 4,32 %) tandis que les taux des crédits immobiliers baissent pour la France entière (-8 pdb sur 3 mois à 4,19 %). La durée moyenne de ce type de prêts s'élevé à 14 ans en Nouvelle-Calédonie au 3^e trimestre.
- Le taux moyen des **découverts** est en baisse à 6,78 % (-56 pdb sur le trimestre). Il diminue également en Polynésie française (-67 pdb à 5,38 %) et en France entière (-30 pdb à 6,13 %).
- Enfin, le taux moyen de **trésorerie échancée** baisse très fortement et s'établit à 4,29 % au 3^e trimestre 2024 (-205 pdb sur trois mois). Ce net repli s'explique en partie par la mise en place par l'IEOM d'un dispositif exceptionnel de crise dédié au refinancement des banques de la Nouvelle-Calédonie à des conditions débitrices extrêmement favorables. Le taux moyen baisse également en France entière (-13 pdb à 4,68 %). En revanche, il augmente en Polynésie française (+31 pdb à 5,02 %).

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)

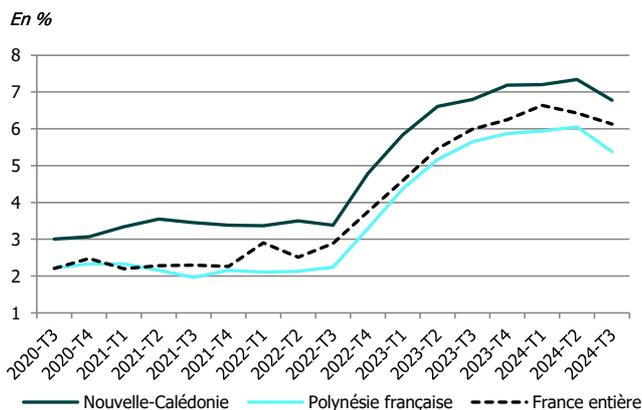


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2024		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2024		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	6,78	6,13	7,34	6,43	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	4,29	4,68	6,34	4,81	35	30	82	18	7,12	3,68
Équipement	5,47	4,33	5,44	4,46	139	111	87	75	6,00	4,10
Immobilier	4,62	4,19	4,41	4,27	168	183	91	85	-	-

Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

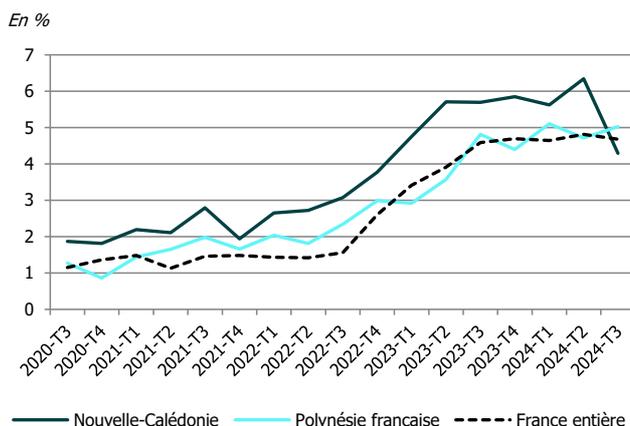
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



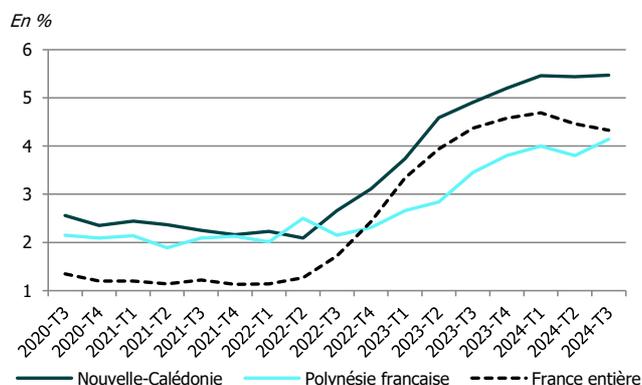
Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

Trésorerie échancée



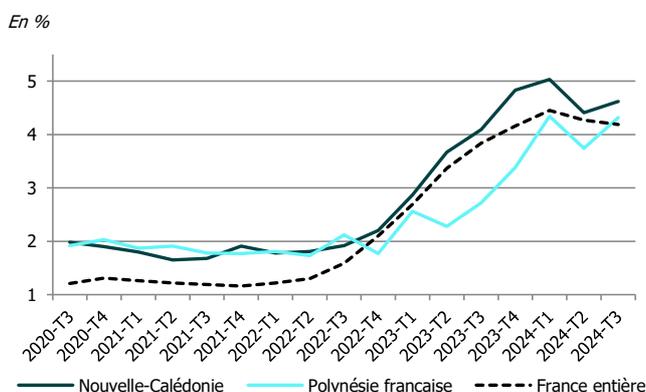
Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

Équipement



Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

Immobilier



Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 5 200 déclarations pour ce trimestre.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.